

Juillet
2026

MAZIÈRES FLASH

n°264

Le bulletin d'information mensuel de la commune

22 août

Cinéma Plein Air (Fratern'ailles)

(sous réserve de la réouverture du Parc Demartial)



04 septembre

Conseil municipal

08 septembre

Inscription théâtre jeunes (l'Art Détracteur)

13 septembre

Vide grenier (comité des fêtes)

19 septembre

Concours pétanque (amicale de pétanque maziéraise)

27 septembre

Randonnée des bois (CCM Cyclo)

02 octobre

Assemblée générale (OGEC)

ACCUEIL DU PUBLIC DE LA
MAIRIE

Lundi au vendredi :

13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

Tél mairie : 02.41.62.35.12

Tél urgence : 06.04.06.51.58

mairie@mazieres-en-mauges.fr

www.mazieres-en-mauges.fr



Le Conseil Municipal du 02 juillet 2026

Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire - réparation d'un candélabre

Un devis est signé avec le syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire pour la réparation d'un candélabre situé allée des Mésanges pour un montant de 637,03 € dont 477,77€ à la charge de la commune.

Modification d'emploi

Afin de permettre la nomination d'un agent inscrit au tableau d'avancement de grade et ayant réussi l'examen professionnel, le Conseil Municipal crée un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er août 2026.

Instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants et fixation du taux

En 2013, la commune avait décidé de soumettre à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de deux ans. Cette délibération deviendra caduque à la fin de l'année. Afin de maintenir un dispositif équivalent, le Conseil municipal institue donc la taxe sur la vacance des locaux d'habitation et en fixe le taux à 11,69%, identique à celui appliqué aux propriétaires de résidences secondaires.

Convention de fonctionnement du restaurant scolaire du CIPA dans le cadre de l'accueil des classes vertes des écoles de Cholet Agglomération - années scolaires 2026/2027, 2027/2028, 2028/2029

La commune renouvelle la convention de fonctionnement du restaurant scolaire du CIPA dans le cadre de l'accueil des classes vertes. Cholet Agglomération adressera à la commune une facture correspondant aux repas pris.

Contrôle du mobilier sportif et des aires de jeux (2027-2031) - convention de groupement de commandes

Afin de faciliter la passation et le suivi des marchés relatifs au contrôle du mobilier sportif et des aires de jeux, et de permettre d'éventuelles économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation des marchés, une convention est signée avec plusieurs communes de l'agglomération dont la ville de Cholet qui est désignée coordonnateur du groupement.

Décision modificative n°1 du budget principal

À la suite des notifications de subventions et de dotation, du versement du FCTVA et de la réforme des indemnités des élus, des ajustements de crédits doivent être effectués. La décision modificative présente un équilibre de 24 610,97€ en section de fonctionnement et 79 975€ en section d'investissement.

La commune a obtenu deux subventions : 36 000 € pour la mise en place de la vidéoprotection sur la voie publique et 50 000 € pour les travaux de voirie de la rue du Bocage et rue de la Gagnerie.

VIGILANCE ORANGE CANICULE & RISQUE ÉLEVÉ DE FEUX DE FORÊT

Météo-France place le département en vigilance orange canicule à partir du mardi 7 juillet à 12h.

Face aux fortes chaleurs, adoptons les bons réflexes :

Buvez régulièrement de l'eau. Gardez votre logement au frais. En cas de malaise, appelez le 15.

Évitez les sorties et les activités physiques aux heures les plus chaudes.

Prenez des nouvelles des personnes âgées, isolées ou fragiles.

Portez une attention particulière aux enfants.

Ne laissez jamais vos animaux seuls dans la voiture ou dans un espace confiné.

VIGILANCE
CANICULE



Risque élevé (orange) de feux de forêt et de végétation

> Des mesures exceptionnelles entrent en vigueur dans les bois, forêts du département et dans un périmètre de 200 mètres autour

✗ pour tous : usage du feu strictement interdit (feux de camp, barbecues, feux de Saint-Jean, lanternes, cigarettes...).

🚫 pour les particuliers, l'accès est interdit : jour et nuit avec un véhicule motorisé et de midi à minuit pour tous les modes de déplacement doux, y compris les piétons

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 04 septembre 2026 à 20 h 00

Les actualités communales, associatives et intercommunales



LUDI'GYM
MULTISPORTS
ENFANTS DE 3 À 8 ANS

ATHLETISME, EXERCICES DE MOTRICITE, JEUX COLLECTIFS
ET D'OPPOSITION, RAQUETTES, ACCROGYM...

RETROUVEZ LEO TOUS LES MERCREDIS

09H50 À 11H (ENFANTS NES EN 2022 ET 2023)
11H À 12H10 (ENFANTS NES EN 2021 ET AVANT)

105 € / AN

- Salle de sports de Mazières
- Début des cours : 09 / 09 / 2026
- Fin des cours : 30 / 06 / 2027
- Educateur sportif diplômé
- Pédibus pour les enfants inscrits au centre aéré Tematout

VENEZ FAIRE UN COURS D'ESSAI
UN MERCREDI DE JUIN OU SEPTEMBRE

Renseignements et inscriptions : ludigym.mazieres@gmail.com
Site internet : <https://sites.google.com/view/ludigym/accueil>



INSCRIPTION
THÉÂTRE JEUNES
DE MAZIÈRES EN MAUGES

Le Mardi 8 Septembre 2026
à 20h30

À l'annexe de la salle Saint-Jean
de Mazières en Mauges

Cotisation 70 € pour la saison



VIDE GRENIER
Dimanche 13 septembre 2026

Organisé par le Comité des Fêtes de Mazières-en-Mauges

Exposition de 8h à 17h

En cas de mauvais temps, salle disponible uniquement sur réservation.

Tarif exposants : 3 € le ml

Exposants réservez dès à présent votre emplacement
→ <https://www.payasso.fr/comitefetesmazieres/inscriptionvidegrenier>
(scannez le QR code ci-dessus pour accéder directement au site)
→ ou courriel : Comitefetesmazieresenmauges@gmail.com
→ ou courrier : CFM - 5 square de Groix - 49280 MAZIÈRES-EN-MAUGES

MAZIÈRES-EN-MAUGES
Ne pas jeter sur la voie publique à 2 minutes de Cholet



Mazières-en-Mauges

CCM Cyclo

Randonnée des Bois
27 septembre 2026

MARCHE - CYCLO - VTT
DÉPART DE LA SALLE DE SPORT DE 8H À 10H30
RAVITAILLEMENT SUR TOUS LES CIRCUITS
ASSIETTE GARNIE À L'ARRIVÉE

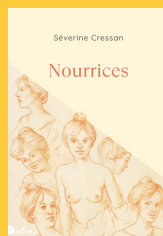
Adulte 7 € (3 € -12 ans)

SALLE DE SPORT - RUE DE LA FORÊT, 49280 MAZIÈRES-EN-MAUGES
MARCHE (8-13-18 KM) CYCLO (30-59-79 KM) VTT (20-45-60 KM)

La sélection du mois

NOURRICES de Séverine CRESSAN

Ce livre fait partie de la sélection du prix POP 2026.



Sylvaine, nourrice en milieu rural au 19ème siècle, mère d'un enfant à peine sevré, nourrit contre rémunération les enfants des femmes bourgeoises de la ville. D'autres femmes de son village exercent la même activité car le lait maternel est alors une ressource importante des ménages.

Un soir, elle trouve un enfant dans la forêt, un mystérieux carnet puis on assiste à une substitution de nourrissons...

Ce thème, les nourrices, est un phénomène social aux siècles passés, mais qui est rarement traité par les auteurs. D'où l'originalité de ce récit qui décrit le difficile quotidien de ces femmes invisibles, exploitées par les hommes pour la vente de leur lait.

Mais, il évoque aussi l'amour maternel, même en l'absence de lien de sang, et magnifie le corps des femmes.

L'auteur met en évidence la découverte de la solidarité et de la sororité qui vont de pair avec la prise de conscience de leur valeur marchande.

Ce roman âpre, sensible, sensuel avec une pointe de fantastique, est à votre disposition dans votre bibliothèque.